



COMPTERENDU

Réunion du Comité de rivières du 25 novembre 2010 au siège de la Communauté de Communes du Bas-Chablais à Ballaison

Etaient présents :

REPRESENTANTS DES ELUS			
Communauté de Communes du Bas Chablais	Monsieur le Président	NEURY	Jean
	Monsieur	BUGNET	André
	Monsieur	EME	Jean-Pierre
	Madame	REGE	Liliane
	Monsieur	TAVERNIER	Charles
	Monsieur	VESIN	Jean-Paul
	Monsieur	VULLIEZ	Philippe
Communauté de communes des Collines du Léman	Monsieur le vice-président	THOMAS	Gil
	Monsieur	RABHI	Laurent
	Monsieur	DEAGE	Joseph
Mairie de Brenthonne	Monsieur le Maire -Adjoint	SECHAUD	Gérard
Syndicat des Eaux des Voirons	Monsieur le Président	CODER	Bernard
SERVICES DE L'ETAT OU ETS PUBLICS			
Direction départementale du Territoire	Monsieur le Directeur représenté par Monsieur	DELILLE	Mathieu
REPRESENTANTS DES USAGERS			
Fédération de Pêche 74	Monsieur le Président	DIZAR	Daniel
A.A.P.P.M.A. du Chablais Genevois	Monsieur le Président représenté par Monsieur	DIZAR	Daniel
Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie	Madame la vice-présidente	OBERSON	Monique
A.S.T.E.R.S.	Monsieur le Directeur représenté par Madame	BRETON	Aline
Savoie Mont-Blanc Tourisme (ATD Haute-Savoie Mont-Blanc)	Monsieur	ALLARD	Romain
MEMBRES ASSOCIES			
TECHNICIENS			
Conseil Régional Rhône-Alpes	Madame	ALZATE	Luisa
Conseil général 74	Madame	FABRE	Sabine
Syndicat des Eaux des Voirons	Monsieur	COLIN	François
D.D.T. Haute-Savoie	Monsieur	DELILLE	Mathieu
Agence de l'Eau RM&C	Madame	MARQUESTE	Cécile
Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Monsieur	WEIRICH	Nicolas
A.S.L.	Monsieur	GOY	Olivier
D.I.M. canton de Genève	Madame	GFELLER-QUITIAN	Marianne
INVITES			
Communauté de communes du Bas-Chablais	Monsieur	PINGET	Georges
	Monsieur	GRILLON	Laurent
	Monsieur	MERMOD	David
Communauté de communes des Collines du Léman	Monsieur	COSNE	Jean
	Monsieur	REYNAUD	Jean-Claude

Etaient excusés :

REPRESENTANTS DES ELUS			
Conseil régional Rhône-Alpes	Monsieur le conseiller Régional	COULOMBEL	Alain
Conseil général de Haute-Savoie	Monsieur le Président	MONTEIL	Christian
	Monsieur le conseiller général	MUGNIER	François
Communauté de communes du Bas Chablais	Madame	BENOU	Nelly
	Monsieur	FRERE	Gérard
SERVICES DE L'ETAT OU ETS PUBLICS			

Agence de l'Eau RM&C	Monsieur le Directeur	PIALAT	Alain
Agence régionale de Santé	Monsieur le Directeur		
REPRESENTANTS DES USAGERS			
Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie	Monsieur le président	METRAL	Guy
Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie	Monsieur le Président	DUCREY	
A.S.L.	Monsieur le vice-président	GAGNAIRE	Alain
MEMBRES ASSOCIES			
D.I.M. du canton de Genève	Madame la Conseillère d'Etat	KÜNZLER	Michèle
Commission de la Pêche Genève	Monsieur le Président	HAYOZ	Christophe
TECHNICIENS			
ARS	Monsieur	NUER	Pierre
D.D.T. Haute-Savoie	Monsieur	FILIPOVIC	Olivier
DREAL	Madame	RATOUIS	Claire
C.I.P.E.L.	Monsieur	RAPIN	François
C.I.P.E.L.	Mademoiselle	KLEIN	Audrey
INVITES			
S.I.E.A. Fessy-Lully	Monsieur	GIRARD	René
S.I.A.C.	Madame	CHARPIE-PRUVOST	Marion

Etaient absents :

REPRESENTANTS DES ELUS			
Ville de Thonon	Monsieur le Maire	DENAI	Jean
Communauté de communes des Collines du Léman	Madame	CHABOUD	Any
	Monsieur	CHEssel	Lucien
Syndicat des Eaux de Fessy-Lully	Monsieur le Président	BELLAMY	Patrick
Syndicat des Eaux des Moises	Monsieur le Président	CHEssel	Lucien
SERVICES DE L'ETAT OU ETS PUBLICS			
Sous-préfecture de Thonon-les-Bains	Monsieur le Sous-Préfet	MORACCHINI	Jean-Yves
Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement (DREAL)	Monsieur le Directeur régional		
ONEMA	Monsieur	AUBRUN	Daniel
REPRESENTANTS DES USAGERS			
Chambre des Métiers de Haute-Savoie	Monsieur le Président	GENOUD	Edmond
C.A.U.E. de Haute-Savoie	Monsieur le Président	ETALLAZ	Georges
CDRP de Haute-Savoie	Madame la Présidente	REZVOY	
FRAPNA Haute-Savoie	Monsieur	CONSTANT	Emile
Syndicat de l'hôtellerie de plein-air	Monsieur	PITTET	Alain
MEMBRES ASSOCIES			
Mairie d'Hermance	Monsieur le Maire	LAPERROUSAZ	Bernard
Coordination Rivières	Monsieur	FAWER	Cédric
Commission de la Pêche Genève	Monsieur	FAVRE	Michel
Chambre genevoise d'Agriculture	Monsieur	HALDEMANN	François
TECHNICIENS			
Ville de Thonon	Madame	DESTRIGNEVILLE	Sandrine
	Monsieur	DUMONT	Jean-Pierre
Syndicat des Eaux des Moises	Monsieur	WILHELM	Nicolas
D.D.T. Haute-Savoie	Madame	MARTIN	Cécile
	Monsieur	TESSIER	Laurent
ONEMA	Monsieur	CELLIER	Florent
Communauté de communes du Bas Chablais	Monsieur	TOURAI	Christian
Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie	Monsieur	PASQUIER	Jean-Jacques
Fédération de Pêche de Haute-Savoie	Monsieur	CATINAUD	Ludovic
D.I.M. canton de Genève	Monsieur	WISARD	Alexandre
SMDEA	Monsieur le Président	SONNERAT	Maurice
INVITES			
Communauté de communes des Collines du Léman	Monsieur le Directeur	BEN SADDOUN	David
Communauté de communes des Collines du Léman	Madame	THOMAS	Isabelle
Communauté de communes des Collines du Léman	Monsieur	BOURGEOIS	Joseph

Ordre du jour :

1. Bilan des actions engagées de 2006 à 2010
 2. Programmation 2011
 3. Présentation du programme de mesures (SDAGE)
-

1. Bilan des actions engagées de 2006 à 2010

L'équipe technique du SYMASOL présente le bilan des différentes actions menées depuis 2006 pour les trois volets du contrat de rivières.

Sont mentionnées ci-dessous les remarques formulées par les participants.

Volet A

Actions agricoles : M. WEÏRICH présente les conclusions de l'enquête sur les pratiques en matière de phytosanitaires réalisée auprès des exploitants agricoles en 2009.

Il précise que le contrôle technique des pulvérisateurs est obligatoire depuis 2009. En outre, un suivi des fermes dans le cadre du réseau Ecophyto 2018 a débuté sur le territoire, afin d'atteindre l'objectif du Grenelle II, à savoir la diminution de moitié de l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2018.

Il évoque également le travail en cours sur les cultures mellifères, cultures présentant un intérêt pour la préservation des populations d'abeilles, la protection des sols, par leur pouvoir agronomique et leur rôle de piège à nitrates. M. WEÏRICH propose de tester ce type de culture l'an prochain dans le Bas-Chablais. Sa mise en place répondrait tout à fait aux objectifs de protection des eaux et de préservation des paysages du contrat de rivières. Il précise que ce type d'opération a déjà été réalisé dans la Sémine avec une aide du Conseil général.

Volet B1

Travaux de renaturation de l'Hermance entre le pont Neuf et le pont des Golettes : M. NEURY remercie le canton de Genève pour son effort en matière de financement du projet. Le financement des travaux se répartissait initialement à 50%-50% entre le D.I.M. du canton de Genève et le SYMASOL. Le taux de change était à 1,5 lors de cette négociation mais est passé à 1,35 en fin de travaux, taux défavorable pour la France. Toutefois, le canton de Genève a accepté de rester sur le taux initial.

Mme GFELLER du D.I.M. du canton de Genève ajoute que cette opération de renaturation était un projet complexe mais que la collaboration avec le SYMASOL s'est très bien déroulée. Le canton de Genève est tout à fait satisfait du résultat.

Volet B3

Prévention relative à la présence de pesticides dans l'eau

M. WEÏRICH de la Chambre d'Agriculture propose d'associer le service de la voirie du Conseil général ainsi que RFF (Réseau ferré de France) à cette démarche. Il demande également d'être très prudent sur la rémanence des produits que l'on retrouve dans les vases et sédiments et sur les détections de plus en plus poussées des pesticides (on est passé d'une détection de 5 molécules à 30 molécules aujourd'hui).

Mme FABRE du Conseil général précise que le service Environnement travaille de plus en plus avec le service Voirie afin de réduire les impacts.

M. REYNAUD propose de sensibiliser également les particuliers (journée des jardiniers).

Mlle SAHUC rappelle qu'une plaquette a été réalisée en partie sur ce sujet par le SYMASOL. Cette plaquette a été diffusée à l'ensemble des contribuables du territoire. L'information pourra être renouvelée par le biais des bulletins municipaux.

Volet C4

Suivi de la qualité des eaux : bactériologie

M. FILLION, Président de la C.C. des Collines du Léman souhaite savoir si les souches bactériologiques ont évolué.

Mlle SAHUC précise notamment que les salmonelles n'ont pas été détectées en 2009 là où elles avaient été détectées en 2002-2003 et où elles ont été recherchées.

M. DEAGE de la C.C. des Collines du Léman rappelle que le chantier d'assainissement du hameau de Châteauvieux vient de s'achever en amont du Pamphiot, secteur qui représentait un gros point noir. Il ajoute qu'il faudra être patient le temps que la qualité de l'eau s'améliore.

2. Programmation 2011

La programmation 2011 n'appelle pas de remarque particulière.

3. Présentation du programme de mesures (SDAGE*)

**Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux*

Mlle MARQUESTE, Agence de l'Eau RM&C et M. DELILLE, D.D.T. 74 présentent la déclinaison du programme de mesures du SDAGE sur le sud-ouest lémanique.

Etude sur la ressource en eau

M. FILLION souhaite savoir si l'étude sur la ressource en eau affichée prévoit une étude sur les volumes prélevables ?

Mlle MARQUESTE précise que celle-ci est prévue dans les mesures de base au regard du SDAGE.

M. NEURY ajoute qu'un diagnostic de la ressource sera tout d'abord réalisé. Si des secteurs déficitaires existent pour l'alimentation en eau potable, nous verrons alors ce qu'il est prudent de mettre en œuvre. Il complète en évoquant le travail actuel avec la Suisse sur la ressource en eau du bassin lémanique, dans le cadre de la communauté transfrontalière de l'Eau.

Aide aux travaux d'assainissement des eaux usées

Mlle MARQUESTE rappelle que l'assainissement des eaux usées représente encore aujourd'hui 70 % du budget de l'Agence mais que sa part diminuera fortement dès 2011. A l'avenir, il n'y aura plus d'aide à la mise aux normes ERU (eaux résiduaires urbaines), le temps nécessaire ayant été offert aux collectivités pour le faire.

Mme ALZATE de la Région ajoute qu'il n'y a maintenant plus d'aide à l'assainissement dans le cadre de la nouvelle génération des contrats de rivières. La Région souhaite davantage aider à la restauration des milieux aquatiques.

M. NEURY évoque les actions qui pourront être définies dans le cadre des études de profils de baignade.

L'Agence de l'Eau pourra les aider si elles visent à améliorer la qualité des eaux de baignade.

Les membres du comité n'ayant plus d'observation, M. THOMAS, président du Comité de rivières, remercie le comité d'être venu nombreux.